



Commission Départementale du Football d'Entreprise et du Football Diversifié

Réunion restreinte

Animateur : M. PAREUX

PV du 3 février 2026

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes du DEF, dans les conditions de forme et de délai définies à l'article 31 du Règlement Sportif Général du DEF et à l'annexe financière.

MODIFICATION DE MATCH – MATCHS REPORTES OU MODIFIES :

Un module de demande de modifications de matchs via Footclubs, vous permet de pouvoir saisir des **demandes de changement de date et/ou d'horaire et/ou d'installation depuis Footclubs.**

→ A l'attention des clubs : nous rappelons que les notifications des indisponibilités des salles doivent être datées, signées, et avoir le cachet de la ville. Tout courrier ne respectant pas cette règle, ne sera pas pris en compte.

FEUILLES DE MATCH :

En cas d'impossibilité d'accès à la FMI le jour du match, il est établi une feuille de match papier. Les deux clubs et l'arbitre adressent, dans les 24 heures ouvrables suivant la rencontre, un rapport à la Commission compétente en exposant le motif de l'impossibilité d'utiliser la FMI.

La feuille de match informatisée est obligatoire sur les rencontres du championnat Seniors Futsal. Par mesure de sécurité, vous pouvez éditer via votre Footclubs une feuille de match papier (Epreuves Autres compétitions, Edition et extractions, rencontres, feuille de match 1 exemplaire PDF, Sélectionner une ou plusieurs poules et la date de match).

Nous vous rappelons qu'un rapport doit être adressé au Secrétariat du District dès que la FMI n'a pu être établie.

AFFAIRES GENERALES

La commission se réunira tous **les mardis de 10h30 à 12h00.** → Vous pouvez la joindre pendant ces réunions au : **01 60 84 93 19.**



Tirage du club qualifié pour les 16^{èmes} de Finale de la Coupe Nationale Futsal :

- DIAMANT FUTSAL 1 reçoit UJS TOULOUSE FUTSAL 1 le 14/02/2026 à 16h00

CHAMPIONNAT FUTSAL

Pour info : 2 arbitres officiels seront désignés sur les matchs à la charge du club recevant.
Rappel : les frais d'arbitrage sont débités sur le compte club.

FMI NON PARVENUE DU 25/01/2026

Match n° 54990794 * ST CHERON ES 1 / MYA FUTSAL 2

Reprise du dossier.

Réception d'une feuille de match papier.

Lecture de la feuille de match.

La Commission demande un rapport aux 2 clubs et à l'arbitre sur la non-transmission de la FMI pour sa réunion du 10/02/2026.

- Match n° 54990808 – EPINAY 91 FC 1 / REDS MENNECY FUTSAL 1 du 08/02/2026

Demande d'EPINAY 91 FC de changement de date via Footclubs pour jouer le 03/05/2026.

La Commission demande un arrêté de fermeture ou un courriel de la Mairie d'EPINAY SOUS SENART si le gymnase est indisponible le 08/02/2026.

Sans arrêté Municipal ou courriel de la Mairie d'EPINAY SOUS SENART, la Commission maintient la rencontre le 08/02/2026.

COUPE DE L'ESSONNE FUTSAL

Pour la Coupe de l'Essonne Futsal, les frais d'arbitrage sont à partager entre les 2 équipes et seront prélevés sur le compte club.

Le tirage du tour de cadrage avant ¼ de finale et des ¼ de finale a eu lieu ce jour : mardi 03/02/2026 à 11h00 au District.

Le tirage a été effectué par Melle BENDYK (secrétaire administrative), en présence de M. PAREUX (animateur de la Commission).

Le tour de cadrage avant ¼ de finale se jouera dans la semaine **du 02 au 08/03/2026**.

Les ¼ de finale se joueront dans la semaine **du 30/03 au 05/04/2026**.

Les ½ finales se joueront dans la semaine **du 27/04 au 03/05/2026**.



Equipes qualifiées pour le tour de cadrage avant ¼ de finale :

830 FUTSAL 1
BVE FUTSAL 1
CROSNE FC 1
DIAMANT FUTSAL 3
EPINAY 91 FC 1
REDS MENNECY FUTSAL 1
ST CHERON ES 1
VILLABE ETS 1

Tirage tour de cadrage avant ¼ de finale (semaine du 02 au 08/03/2026) :

1 - VILLABE ETS 1 / REDS MENNECY FUTSAL 1

Equipes qualifiées pour le tour les ¼ de finale :

830 FUTSAL 1
BVE FUTSAL 1
CROSNE FC 1
DIAMANT FUTSAL 3
EPINAY 91 FC 1
MYA FUTSAL 1
REDS MENNECY FUTSAL 1
ST CHERON ES 1
VILLABE ETS 1

Tirage ¼ de finale (semaine du 30/03 au 05/04/2026) :

1 - CROSNE FUTSAL 1 / BVE FUTSAL 1
2 - VILLABE ETS 1 ou REDS MENNECY FUTSAL 1 / EPINAY 91 FC 1
3 - MYA FUTSAL 1 / ST CHERON ES 1
4 – DIAMANT FUTSAL 3 / 830 FUTSAL 1

Rappel :

Sont exemptés du tirage, les clubs encore qualifiés en Coupe Nationale Futsal et en Coupe de Paris Futsal.

En cas d'engagement de plusieurs équipes en Coupe de Paris, la première équipe éliminée entrera en Coupe de l'Essonne, même si l'équipe engagée en Coupe Nationale de Futsal est qualifiée pour cette compétition. (Article 4.2 du règlement de la Coupe de l'Essonne Futsal Seniors).

A partir des quarts de finale, les clubs dont les équipes sont encore qualifiées en Coupes Nationale Futsal et L.P.I.F.F devront présenter une équipe.

Prochaine réunion le mardi 10 février 2026